

**Le 5 Décembre**

**Ensemble pour stopper la destruction des services publics**

Depuis sa nomination en tant que ministre de la Fonction Publique, Guillaume KASBARIAN n'a de cesse de dénigrer et de s'attaquer aux fonctionnaires.

Il a déjà acté la suppression de la garantie individuelle de pouvoir d'achat dès cette année.

Une perte de plusieurs centaines d'euros pour des milliers d'agents. Et pour vous, cette perte s'élève à combien ?...faites le test juste ici <https://gipaoupas.cgtfonctionpublique.fr>

Il annonce vouloir imposer 3 jours de carence et une baisse de réduction de votre rémunération dès le premier jour de maladie. Là encore des centaines d'euros de perdus....combien ? faites le calcul : <https://carence.cgtfonctionpublique.fr>

Ces mesures, qui impactent nos rémunérations, s'ajoutent au gel du point d'indice subit depuis de nombreuses années.

Si nous avons été augmentés autant que les actionnaires, le point serait aujourd'hui à 27€!!!!

Donc après le vol de congés avec les 1607h, la perte de rémunération subit depuis des dizaines d'années, des conditions de travail dégradées,



**On vous le dit Monsieur le Ministre, vos mesures, on en veut pas !!  
Nous sommes votre richesse.**

Nous, nous faisons fonctionner le pays au quotidien et encore plus en temps de crises.

Nous assurons l'état civil, l'accueil des enfants dès 3 mois et jusqu'à la fin de leur scolarité, l'entretien de la voirie, l'accès à la culture et aux loisirs.

Nous accompagnons les publics les plus précaires.

**Alors maintenant, à vous d'assurer et d'entendre nos revendications :**

- Passage du point à un montant de 6 euros;
- L'abandon du jour de carence
- L'abandon du projet de diminution de la prise en charge de 100% à 90% de la rémunération versée aux agent.e.s publics quand ils sont malades ;
- Le maintien de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat ;
- L'abrogation de la réforme des retraites de 2023 ;
- L'abrogation de la loi dite de Transformation de la Fonction publique ;
- L'abandon ferme et définitif du projet de loi Guerini ;
- L'augmentation des effectifs généralisée pour permettre la bonne mise en œuvre des missions de services publics

